BILAN DE COMPETENCES : CHARTE D'ENGAGEMENT DES INTERVENANTS POUR LA REALISATION DES BILANS DE COMPETENCES EN TERMES DE CONFIDENTIALITE ET DEONTOLOGIE

BC_F05_20220204

- Nous nous engageons à veiller à la fiabilité et fidélité des outils et méthodes utilisés lors des bilans de compétences.

- Nous veillons à parfaire notre connaissance des métiers et des formations existantes à partir de différentes sources d'informations.

- Nous nous engageons à garantir la confidentialité des informations sur les personnes réalisant un bilan de compétences, aussi bien en présentiel qu'en distanciel.

- Nous nous engageons à détruire, en fin de bilan de compétences, les documents élaborés en cours de bilan de compétences. Sauf si nous recevons une autorisation écrite de les garder pendant un an maximum pour le suivi post-bilan.

- Nous nous engageons à ne pas transmettre les résultats du bilan de compétences à un tiers sauf si accord écrit du bénéficiaire.

Le directeur
Alain ORTALI

UPV FORMATION DEVELOPPEMENT
Campus de la Grande Tourrache
Avenue François Arago - BP 253
La Garde - ZI Toulon EST - 83078 TOULON Cedex 9
Tél. : 04 83 69 19 09
email : upvfd@upv.org – www.upvfd.fr
DA 93830212783 – N° TVA 02 421 852 641
SIRET 421 852 641 00016